

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-HYACINTHE**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 691 AUTORISANT LES TRAVAUX
D'AGRANDISSEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
ASSOMPTION POUR UN COÛT DE 3 196 000 \$ ET
DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 3 196 000 \$**

CONSIDÉRANT qu'il est à propos et dans l'intérêt de la Ville et de ses contribuables de procéder ou de faire procéder aux travaux d'agrandissement du Centre communautaire Assomption, situé au 1915, rue Saint-Maurice;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion du présent règlement a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé à la séance du 20 mars 2023;

CONSIDÉRANT l'article 556 de la *Loi sur les cités et villes*, le présent règlement sera soumis à la procédure d'enregistrement conformément à l'avis public devant paraître dans un journal local et sur le site Internet de la Ville à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, le Conseil décrète ce qui suit :

1. Le Conseil est autorisé à exécuter ou faire exécuter les travaux d'agrandissement du Centre communautaire Assomption.
2. Le Conseil est autorisé à dépenser une somme de 3 196 000 \$, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus pour les fins du présent règlement, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par le Service des travaux publics, en date du 15 mars 2023, annexée au présent règlement pour en faire partie intégrante comme « Annexe I ».
3. Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le règlement, le Conseil est autorisé à emprunter une somme de 3 196 000 \$, sur une période de vingt (20) ans.
4. Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.
5. S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.
6. Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

7. Le Conseil autorise le maire, ou en son absence ou incapacité d'agir, le maire suppléant, et le directeur du Service des finances, ou en son absence ou incapacité d'agir, la trésorière adjointe et cheffe de la Division comptabilité, à effectuer des emprunts temporaires pour permettre le financement provisoire du règlement, le tout sous réserve de l'approbation de ce règlement par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

8. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Saint-Hyacinthe, ce 3 avril 2023.

Le Maire,

André Beauregard

La Greffière,

Crystal Poirier

Annexe I

VILLE DE SAINT-HYACINTHE

Service des travaux publics

ESTIMATION DES COÛTS

PROJET VILLE L21-163 - Agrandissement Centre communautaire Assomption

ESTIMATION DES COÛTS

A) TRAVAUX

AGRANDISSEMENT CENTRE COMMUNAUTAIRE
ASSOMPTION 2 350 440 \$
(selon ESTIMATION du 13 mars 2023 jointe)

B) HONORAIRES PROFESSIONNELS

235 000 \$

CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES MATÉRIAUX
ET SURVEILLANCE DE CHANTIER

C) CONTINGENCES

235 000 \$

Total avant taxes et frais de financement 2 820 440 \$

Taxes non-récupérables 140 669 \$

Total avant financement 2 961 109 \$

Frais de financement 234 891 \$

Total 3 196 000 \$

FINANCEMENT DU PROJET

Montant financé par emprunt 3 196 000 \$

Total 3 196 000 \$

MONTANT TOTAL DU RÈGLEMENT 3 196 000 \$

Préparé par



Steve Robidoux, surintendant de la Division immeubles et
Service des travaux publics espaces verts
15 mars 2023

Maître de l'ouvrage Ville de St-Hyacinthe 700, ave Hôtel-de-Ville Saint-Hyacinthe (Qc)	Estimation	
	Budget préliminaire	
	Date 13 mars 2023	Dossier Architecte no 22-07890
	Estimation no	2

Projet:
Agrandissement Centre communautaire Assomption
1915 rue St-Maurice
Saint-Hyacinthe, qc

Notes;
 L'estimation est de niveau plans d'exécution
 L'estimation sera révisée en fonction de l'avancement du dossier par l'ensemble des professionnels.

L'estimation budgétaire est basée sur l'expérience de la firme et sur des comparatifs semblables. Il s'agit donc d'hypothèses concernant les conditions de chantier, moyens et méthodes mise en œuvre par entrepreneur, l'importance et le coût de la main d'œuvre, de l'équipement et des matériaux que celui-ci emploiera, ses méthodes pour déterminer les prix et les conditions de marché, ainsi que les autres facteurs sur lesquels il n'a aucun pouvoir. Étant donné la notion d'hypothèse, il est impossible de garantir l'exactitude des opinions émises sur les coûts à prévoir par les firmes.

Les montants ont comme année de référence : 2022

Estimation réalisée sur des prix budgétaires comparables à des coûts de construction de projets dans un contexte hors pandémie et dans une situation économique normale. Étant donné la situation actuelle, les soumissions peuvent varier de manières importantes, sans aucun contrôle des professionnels.

Coût des travaux **2 585 439,55 \$**
 (Avant taxes) Page 1 de 2

Architecte
Boulianne Charpentier Architectes
Nom du Signataire
Mylène Charpentier, architecte
Signature



BUDGET TOTAL		2 585 439,55 \$	Quantité	unité	\$ / unitaire
DIVISION 1 - CONDITIONS GÉNÉRALES		419 360,05 \$			
BCA	Administration et profits de l'entrepreneu	306 572,55 \$	1	unité	306 572,55 \$
BCA	Surintendant	83 200,00 \$	130	jour	640,00 \$
BCA	Assurance chantie	9 000,00 \$	6	mois	1 500,00 \$
BCA	Roulotte de chantier	3 600,00 \$	6	mois	600,00 \$
BCA	Toilette de chantier	1 320,00 \$	6	mois	220,00 \$
BCA	Nettoyage	5 000,00 \$	1	forfait	5 000,00 \$
BCA	Cauton d'exécutor	10 667,50 \$	1255	/1000\$ de travaux	8,50 \$
DIVISION 2 - DÉMOLITION ET AMÉNAGEMENT DU TERRAIN		441 390,00 \$			
EXP	Démolition sur l'emplacement et vtravaux préparatoires	58 945,00 \$	1	un.	58 945,00 \$
EXP	Travaux de voirie	98 395,00 \$	1	un.	98 395,00 \$
EXP	Réseau d'égoût pluvial	141 580,00 \$	1	un.	141 580,00 \$
BCA	Démolition générale (briques, tôle, gypse, portes, bloc des béton, plafonds suspendus, finis de planche cloisons) sauf éléments structuraux	60 000,00 \$	1	un.	60 000,00 \$
EXP	Démolition structure (pateaugeoir, dalle sur sol, pilastre, perron,mur de fondation, toiture, m	82 470,00 \$	1	un.	82 470,00 \$
DIVISION 3 - BETON		129 100,00 \$			
EXP	Semelles, fondations et dalle sur sc	120 100,00 \$	1	unité	120 100,00 \$
BCA	Rampe d'accès en béton, incluant fondation	9 000,00 \$	1	forfaitaire	9 000,00 \$
DIVISION 4 MACONNERIE		56 600,00 \$			
BCA	Brique d'argile petit forma	25 600,00 \$	800	pi.ca.	32,00 \$
BCA	Réparation de briques (enlèvement de l'entrée de ga:	1 000,00 \$	1	allocation	1 000,00 \$
BCA	Rejointoiement de brique (Budget des Travaux publics	30 000,00 \$	1	allocation	30 000,00 \$
DIVISION 5 MÉTAUX		63 675,00 \$			
EXP	Fourniture et installation de poutres d'acier et colonnes d'acier	61 175,00 \$	1	forfait	61 175,00 \$
BCA	Nouvel échelle au toi	2 500,00 \$	1	forfait	2 500,00 \$
DIVISION 6 BOIS ET PLASTIQUES		144 320,00 \$			
EXP	Nouveau toit, fermes, murs porteurs intérieur et extérieu	118 520,00 \$	1	un.	118 520,00 \$
BCA	Mur extérieur: 2 x isolant, P-V, gypse 5/8, joints tiré	25 800,00 \$	1720	pi.ca.	15,00 \$
DIVISION 7 ISOLATION ET ETANCHEITE		139 305,00 \$			
BCA	Pare-vapeur polyéthylène	1 755,00 \$	2700	pi.ca.	0,65 \$
BCA	Isolant en vrac - fibre cellulosique (toiture)	48 570,00 \$	9714	pi.ca.	5,00 \$
BCA	Profilé d'acier prépeint	22 800,00 \$	950	pi.ca.	24,00 \$
BCA	Trappe de toiture	3 000,00 \$	1	un.	3 000,00 \$
BCA	Soprema Système bi-couche, sans isolant, sur contreplaqu	63 180,00 \$	7020	pi.ca.	9,00 \$
DIVISION 8 PORTES ET FENETRES		72 160,00 \$			
BCA	Réparation d'ouverture au toit (Nouveaux appareils	7 000,00 \$	1	un.	7 000,00 \$
BCA	Porte simple en acier G-90 et cadre cal. 1½	12 000,00 \$	4	un.	3 000,00 \$
BCA	Porte double en acier G-90 et cadre cal. 1½	8 000,00 \$	2	un.	4 000,00 \$
BCA	Porte intérieure en bois , âme pleine, 45 mm,	6 000,00 \$	3	un.	2 000,00 \$
BCA	Replacer fenêtre existante au centre du mur nouvellement isc	3 600,00 \$	3	un.	1 200,00 \$
BCA	Porte double en bois âme pleine et cadre	9 000,00 \$	3	un.	3 000,00 \$
BCA	Fenêtre en aluminium, type A.D. Prévost 174i	21 560,00 \$	196	pi.ca.	110,00 \$
BCA	Ouvre-porte automatique et raccordemen	5 000,00 \$	1	un.	5 000,00 \$
	Gâche élect. Adams Rite 7101, transfert courant CM-PT516-M, prép. Porte en usine et install. Quincai		0	un.	325,00 \$
	Pour nouvelle porte				
	Gâche électrique S6514 RC		0	un	185,00 \$
BCA	Bras d'arrêt 904F, Glynn Johnson		0		
DIVISION 9 FINITION		254 279,50 \$			
BCA	Cloison sèche (2" x 4" @ 16" c/c cal. 20, gypse 5/8 type X de chaque côté, laine, joints tiré	88 060,00 \$	5180	pi.ca.	17,00 \$
BCA	Gypse type X ,5/8" (DRF nouvelle structure de toiture	12 150,00 \$	2700	pi.ca.	4,50 \$
BCA	Carreaux de céramique, planchei	13 840,00 \$	865	pi.ca.	16,00 \$
BCA	Carreaux de céramique, mur	29 600,00 \$	1850	pi.ca.	16,00 \$
BCA	Retombée de plafond en gypse ou bois	7 766,00 \$	706	pi.ca.	11,00 \$
BCA	Plafond suspendu	33 371,00 \$	5134	pi.ca.	6,50 \$
BCA	Gypse type X ,5/8" aux endroits nécessotant un contreventement en contreplaqi	4 050,00 \$	900	pi.ca.	4,50 \$
BCA	Poser revêtement souple	38 782,50 \$	5171	pi.ca.	7,50 \$
BCA	Revêtement plancher pour patin	4 708,00 \$	428	pi.ca.	11,00 \$
BCA	Peinture intérieure 3 couches (surface de mur	16 192,00 \$	10120	pi.ca.	1,60 \$
BCA	Peinture porte et cadre	5 760,00 \$	32	un.	180,00 \$
DIVISION 10 PRODUITS SPÉCIAUX		42 200,00 \$			
	Fournir et installer boîtes à lettres VA-107 Cendrex avec finitio		0	un	625,00 \$
BCA	Cloison sanitaire pour une toilette, cabine de change ou douche, décolam phénolique mas	16 800,00 \$	12	un.	1 400,00 \$
BCA	Accessoire de toilette	6 500,00 \$	1	unité	6 500,00 \$
BCA	Cloison pliante à panneau:	18 900,00 \$	315	pi.ca.	60,00 \$
DIVISION 15 MECANIQUE		313 000,00 \$			
EXP	Plomberie démolition	18 000,00 \$	1	Forfait	18 000,00 \$
EXP	Ventilation démolitior	15 000,00 \$	1	Forfait	15 000,00 \$
EXP	Plomberie nouveau	90 000,00 \$	1	Forfait	90 000,00 \$
EXP	Ventilation novueat	135 000,00 \$	1	Forfait	135 000,00 \$
EXP	Contrôle	45 000,00 \$	1	Forfait	45 000,00 \$
EXP	Optimisation des systèmes mécanique:	10 000,00 \$	1	Forfait	10 000,00 \$
DIVISION 16 ELECTRICITE		275 050,00 \$			
EXP	Services et distribution électrique	68 350,00 \$	1	Forfait	68 350,00 \$
EXP	Éclairage et distribution secondaire	158 600,00 \$	1	Forfait	158 600,00 \$
EXP	Communicaiton et sécurité	17 250,00 \$	1	Forfait	17 250,00 \$
EXP	Démolition	10 300,00 \$	1	Forfait	10 300,00 \$
EXP	Distribution électrique	8 550,00 \$	1	Forfait	8 550,00 \$
EXP	Augmentation de la capacité de l'Entrée électrique et raccor	12 000,00 \$	1	Forfait	12 000,00 \$
ENVELOPPE BUDGÉTAIRE PROVISoire		235 000,00 \$			
	Allocation	235 000,00 \$	1	Forfait	235 000,00 \$



Estimation Préliminaire 100%

Propriétaire / Client : Boulianne Charpentier architectes

Projet : Agrandissement centre communautaire Assomption

N° projet : GRA-22014172-A0

Date : 2023-01-19

Article	Description du travail	Montant total
<u>RÉSUMÉ CIVIL</u>		
1.0	DÉPLACEMENT ET DÉMOLITION SUR L'EMPLACEMENT ET TRAVAUX PRÉPARATOIRE	58 945,00 \$
2.0	TRAVAUX DE VOIRIE	98 395,00 \$
3.0	RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL	141 580,00 \$
SOUS-TOTAL DES TRAVAUX		298 920,00 \$
IMPRÉVUS ET CONTINGENCE (15 %)		44 838,00 \$
SOUS-TOTAL		343 758,00 \$
TPS	5%	17 187,90 \$
TVQ	9,975%	34 289,86 \$
MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION		395 235,76 \$
Information : Les travaux de décontamination ne sont pas inclus		

Les Services EXP inc.

Fait par :

Miguel Osorio, ing.
N° O.I.Q. : 5073748

Juan Francisco Ridano, CPI



Estimation Préliminaire 100%

Propriétaire / Client : Boulianne Charpentier architectes

Projet : Centre communautaire Assomption

N° projet : GRA-22014172-A0

Date : 2023-01-19

Article	Description du travail	Quantité estimée	Unité	Prix unitaire	Montant total
1.0	DÉPLACEMENT ET DÉMOLITION SUR L'EMPLACEMENT ET TRAVAUX PRÉPARATOIRE				
1,1	Trottoir de rue de béton à enlever et disposer	20	m ²	20,00 \$	400,00 \$
1,2	Bordure de béton à enlever et disposer	15	m	10,00 \$	150,00 \$
1,3	Gravier à enlever et disposer	450	m ²	10,00 \$	4 500,00 \$
1,4	Piscine creusée à enlever et disposer	1	forfait	2 500,00 \$	2 500,00 \$
1,5	Clôture à enlever et disposer	60	m	25,00 \$	1 500,00 \$
1,6	Barrière à enlever et à remettre après les travaux	1	forfait	500,00 \$	500,00 \$
1,7	Dalle en béton à enlever et disposer	210	m ²	20,00 \$	4 200,00 \$
1,8	Structure de chaussée et pavage à enlever et disposer	60	m ²	15,00 \$	900,00 \$
1,9	Puisard à enlever et disposer	1	unité	500,00 \$	500,00 \$
1,10	Drains de plancher à enlever et disposer	3	unité	100,00 \$	300,00 \$
1,11	Conduite de 100mm en PVC à enlever et disposer	35	unité	12,00 \$	420,00 \$
1,12	Regard à enlever et disposer	1	unité	500,00 \$	500,00 \$
1,13	Terrassement, gestion des remblais et déblais, et remblais complémentaire classe <> au besoin	1	unité	3 000,00 \$	3 000,00 \$
1,14	Démolition et disposition de la pataugeoire	1	forfait	28 000,00 \$	28 000,00 \$
1,15	Enlèvement et disposition des conduites, des drains et du regard autour de la pataugeoire	1	forfait	4 200,00 \$	4 200,00 \$
1,16	Enlever et remettre un banc	1	forfait	500,00 \$	500,00 \$
1,17	Démantèlement des conduites existantes	35	m	25,00 \$	875,00 \$
1,18	Support à vélo à enlever et réinstaller	1	forfait	500,00 \$	500,00 \$
1,19	Réfection aménagement paysager en façade	1	forfait	500,00 \$	500,00 \$
1,20	Détruire et refaire la zone de jeux	1	forfait	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Sous-total section 1.0 - Déplacement, démolition et travaux préparatoires				58 945,00 \$

Propriétaire / Client : Boulianne Charpentier architectes

Projet : Centre communautaire Assomption

N° projet : GRA-22014172-A0

Date : 2023-01-19

Article	Description du travail	Quantité estimée	Unité	Prix unitaire	Montant total
2.0	TRAVAUX DE VOIRIE				
2,1	Préparation de l'infrastructure incluant nivellement et compactage	490	m ²	3,50 \$	1 715,00 \$
2,2	Membrane géoroute 9 de Texel ou équivalent approuvé (pour instabilité payé au besoin; classe R1)	490	m ²	5,00 \$	2 450,00 \$
2,3	Fondation de rue				
2.3.1	Sous-fondation 300 mm MG-112	490	m ²	18,00 \$	8 820,00 \$
2.3.2	Fondation inférieure 250 mm MG-56 pierre concassée	490	m ²	15,00 \$	7 350,00 \$
2.3.3	Fondation supérieure 200 mm MG-20 pierre concassée	490	m ²	12,50 \$	6 125,00 \$
2,4	Pavage de rue				
2.4.1	70 mm GB-20	55	m ²	50,00 \$	2 750,00 \$
2.4.2	40 mm EG-10	55	m ²	35,00 \$	1 925,00 \$
2,5	Raccordement à l'existant (Rue Saint-Maurice)	1	forfait	12 500,00 \$	12 500,00 \$
2,6	Engazonnement	150	m ²	18,00 \$	2 700,00 \$
2,7	Trottoir de béton avec fondation et sous-fondation	20	m ²	150,00 \$	3 000,00 \$
2,8	Dalle de béton	223	m ²	220,00 \$	49 060,00 \$
	Sous-total section 2.0 - Travaux de voirie				98 395,00 \$
3.0	RÉSEAU D'ÉGOUT PLUVIAL				
3,1	Isolant de type Styrofoam HI-40 ou un équivalent approuvé	150	m ²	25,00 \$	3 750,00 \$
3,2	Conduite de 150 mm de diamètre, PVC	23	m	210,00 \$	4 830,00 \$
3,3	Conduite de 200 mm de diamètre, PVC	10	m	230,00 \$	2 300,00 \$
3,4	Conduite de 250 mm de diamètre, PVC	23	m	250,00 \$	5 750,00 \$
3,5	Conduite de 450 mm de diamètre, TBA	10	m	350,00 \$	3 500,00 \$
3,6	Chambres de retention	105	m ³	750,00 \$	78 750,00 \$
3,7	Puisard de 600 mm de diamètre	1,0	unité	3 000,00 \$	3 000,00 \$
3,8	Regard-puisard de 900 mm de diamètre	1,0	unité	5 500,00 \$	5 500,00 \$
3,9	Regard-puisard de 1200 mm de diamètre	4,0	unité	6 500,00 \$	26 000,00 \$
3,10	Bouchon pour conduite pluviale existante	2,0	unité	350,00 \$	700,00 \$
3,11	Raccordement à la conduite unitaire existante	1,0	unité	2 500,00 \$	2 500,00 \$
3,12	Raccordement aux conduites pluviales existantes	1,0	forfait	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Sous-total section 3.0 - Égout pluvial				141 580,00 \$



Estimation définitive 100%

Propriétaire : Ville de Saint-Hyacinthe

Projet : Loisirs Assomption

N° projet : GRA-22014172-A0 (BCAL)

Date : 6 mars 2023

Rév. : 0

Article	Description du travail	Montant forfaitaire
	Mécanique	
	Plomberie démolition	18 000,00 \$
	Ventilation démolition	15 000,00 \$
	Plomberie nouveau	90 000,00 \$
	Ventilation nouveau	135 000,00 \$
	Contrôle	45 000,00 \$
	Optimisation des systèmes mécaniques pour demandes de subvention (Unité de toiture électrique au lieu du gaz)	10 000,00 \$
	Total Mécanique	313 000,00 \$
	Électricité	
	Services et distribution électrique	68 350,00 \$
	Éclairage et distribution secondaire	158 600,00 \$
	Communication et sécurité	17 250,00 \$
	Démolition	10 300,00 \$
	Distribution d'électricité	8 550,00 \$
	Augmentation de la capacité de l'entrée électrique et raccord (optimisation des systèmes mécaniques)	12 000,00 \$
	Total Électricité	275 050,00 \$
	Sous-total des travaux	588 050,00 \$
	Éventualités de conception 10 %	58 805,00 \$
	Sous-total	646 855,00 \$
	Administration et profit de l'entrepreneur 15 %	97 028,25 \$
	Sous-total	743 883,25 \$
	TPS 5 %	37 194,16 \$
	TVQ 9,975 %	77 912,47 \$
	MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION	858 989,88 \$

Les Services EXP inc.

Préparé par :

Louis Bédard,ing.

N° OIQ : 106126



Estimation pour soumission

Propriétaire :	Ville de St-Hyacinthe	Date :	16 janvier 2023
Client :	Ville de St-Hyacinthe		
Projet :	Centre communautaire Assomption	N° projet :	GRA-22014172-A0

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
					- \$
	Structure acier toit	kg	5 000,0	8,00 \$	40 000,00 \$
	Support temporaire pour installation structure acier	m.l.	43,0	325,00 \$	13 975,00 \$
	Nouveau toit en ferme de bois	m2	240,0	250,00 \$	60 000,00 \$
	Nouveaux murs porteurs extérieurs (3.65m haut)	m.l.	32,0	500,00 \$	16 000,00 \$
	Nouveaux murs porteurs intérieurs (3.65m haut)	m.l.	22,0	500,00 \$	11 000,00 \$
	Nouveau linteau acier dans mur bloc existant	un.	6,0	1 200,00 \$	7 200,00 \$
	Portes d'hommes à agrandir ou à faire dans un mur extérieur	un.	3,0	2 800,00 \$	8 400,00 \$
	Porte à agrandir pour accès salle communautaire	un.	1,0	3 800,00 \$	3 800,00 \$
	Ajout de contreplaqué sur mur existant	m2	106,0	70,00 \$	7 420,00 \$
	Ajout de console d'ancrage pour mur de refend	un.	34,0	350,00 \$	11 900,00 \$
					- \$
	Nouveau mur de fondation extérieur (semelle incl.)	m.l.	32,0	600,00 \$	19 200,00 \$
	Nouvelle dalle sur sol (agrandissement)	m2	170,0	60,00 \$	10 200,00 \$
	Nouvelle semelle filante intérieure (muret incl.)	m.l.	21,0	400,00 \$	8 400,00 \$
	Nouvelle semelle carrée intérieure	un.	8,0	800,00 \$	6 400,00 \$
	Excavation et remblai pour semelle filante et carrée	m3	50,0	100,00 \$	5 000,00 \$
	Excavation sous dalle agrandissement	m3	210,0	30,00 \$	6 300,00 \$
	Excavation pour nouveau mur fondation extérieur	m3	230,0	30,00 \$	6 900,00 \$
	Remblai sous dalle et pour mur de fondation (sable)	m3	400,0	40,00 \$	16 000,00 \$
	Remblai sous dalle agrandissement (pierre)	m3	40,0	75,00 \$	3 000,00 \$
	Nouveau pilastre et semelle pour balcon	un.	1,0	1 200,00 \$	1 200,00 \$
	Nouvelle dalle de perron (150mm ep.)	m2	3,0	1 400,00 \$	4 200,00 \$
					- \$
	Démolition pateaugeoir + trottoir béton (par civil)				- \$
	Démolition dalle sur sol secteur toillelle	m2	51,0	200,00 \$	10 200,00 \$
	Démolition dalle sur sol pour semelles axes 3 et 3.4	m2	56,0	200,00 \$	11 200,00 \$
	Démolition dalle perron existante	m2	3,0	1 680,00 \$	5 040,00 \$
	Démolition d'un pilastre extérieur	un.	1,0	1 200,00 \$	1 200,00 \$
	Démolition mur de fondation sur 900mm de haut	m.l.	5,0	620,00 \$	3 100,00 \$
	Démolition mur de fondation sur 300mm de haut	m.l.	18,5	620,00 \$	11 470,00 \$
	Démolition d'un perron structural extérieur + marches	un.	1,0	5 000,00 \$	5 000,00 \$
	Démolition d'une section de toit en ferme de bois	m2	70,0	143,00 \$	10 010,00 \$
	Démolition d'un mur porteur extérieur (3.65m de haut)	m.l.	27,0	350,00 \$	9 450,00 \$
	Démolition de mur porteur intérieur (3.65m de haut)	m.l.	28,0	350,00 \$	9 800,00 \$
	Démolition dalle pour plomberie	m2	30,0	200,00 \$	6 000,00 \$
					- \$
	Nouvelle section de dalle sur sol (secteur toilette)	m2	51,0	180,00 \$	9 180,00 \$
	Nouvelle section de dalle sur sol (semelles intérieures axe 3 et 3.4)	m2	56,0	180,00 \$	10 080,00 \$
	Nouvelle section de dalle pour rehaussement de 12"	m2	78,0	180,00 \$	14 040,00 \$
					- \$
					- \$
					- \$

Sous-total des travaux		382 265,00 \$
Éventualités de conception	0%	0,00 \$
Sous-total		382 265,00 \$
Imprévis	0%	0,00 \$
Sous-total		382 265,00 \$

Article	Description du travail	Unité	Qté estimée	Prix unitaire	Montant total calculé
	administration et profit	10%			38 226,50 \$
	Sous-total				420 491,50 \$
	TPS	5%			21 024,58 \$
	TVQ	9,975%			41 944,03 \$
	Montant total				483 460,10 \$

Les Services EXP inc.

Rédigé par : _____ Jonathan Bouthillette ing. _____ Vérifié par : _____
N° OIQ : 145493 N° OIQ